



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 78856

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur la discrétion avec laquelle l'État commémore les bicentenaires napoléoniens, en particulier celui de la bataille d'Austerlitz, l'une des plus belles victoires de l'armée française qui honore les drapeaux de nombreux régiments. Il souligne le faste avec lequel les autorités anglaises ont célébré le bicentenaire de Trafalgar dont la parade navale a intégré plusieurs navires français. Le souvenir qu'a laissé l'Empereur dans la mémoire des Français, dans l'organisation de nos institutions administratives et de notre droit justifierait à lui seul, outre le respect que l'on doit aux grands soldats, que soit honorée une de ses victoires les plus symboliques. Il lui demande donc de prendre une initiative symbolique à l'occasion du bicentenaire de la victoire d'Austerlitz.

Texte de la réponse

À l'occasion du bicentenaire de la bataille d'Austerlitz, le ministère de la défense a participé à l'organisation de plusieurs manifestations commémorant cet événement majeur de l'histoire militaire française. Ainsi, le musée de l'armée a organisé, du 30 novembre au 2 décembre 2005, un colloque international placé sous le haut patronage de la ministre de la défense et ayant pour thème « Austerlitz-Napoléon au coeur de l'Europe ». Cette manifestation, à laquelle ont participé vingt-quatre intervenants français et étrangers, a clôturé une réflexion de deux ans sur la bataille d'Austerlitz, conduite auparavant sous forme de colloques internationaux à Moscou, Vienne et Naples. Les conséquences politiques de cette bataille, notamment la disparition du Saint Empire romain germanique et la création de la Confédération du Rhin, ont été au centre des débats. Un cycle musical de concerts faisant écho au colloque a également été programmé durant cette période. L'orchestre symphonique de la garde républicaine a notamment donné un concert dans la cathédrale Saint-Louis-des-Invalides le 1er décembre dernier. Par ailleurs, le musée de l'armée s'est associé à une exposition organisée du 15 novembre au 31 décembre 2005 par la maison Chaumet, sur la place Vendôme à Paris. Une vingtaine d'armes d'apparat de la période du Consulat à l'Empire, ainsi que l'épée portée par Napoléon au cours de la bataille d'Austerlitz, ont été présentées au public. Cette exposition s'inscrivait dans le cadre des manifestations qui se sont déroulées sur la place Vendôme avec, notamment, une prise d'armes effectuée au pied de la colonne par le deuxième bataillon de l'école spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr. Aux écoles de Coëtquidan, les élèves officiers de l'ESM ont organisé la traditionnelle reconstitution des différentes phases de combats de la bataille sur le plateau de Pratzen. Le public a eu la possibilité d'assister à cette manifestation sur invitation. En outre, conformément à la tradition, les Saint-Cyriens se sont réunis dans les différentes garnisons pour fêter l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz. Enfin, la ministre de la défense a assisté, le 2 décembre dernier, aux cérémonies commémoratives du bicentenaire d'Austerlitz sur les lieux historiques de la bataille, en République tchèque.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78856

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10712

Réponse publiée le : 3 janvier 2006, page 61